

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nice, le 2 décembre 2022

Pôle Emploi et la CCI Nice Côte d'Azur, un partenariat au service de l'emploi

Dans le cadre du recrutement des futurs managers du tourisme, le Campus Sud des Métiers a organisé ce jeudi 1^{er} décembre une journée de job dating pour identifier les middle managers de la 3^{ème} promotion H2M.

Cette formation « Hospitality Middle Manager » construite en collaboration avec Pôle Emploi et les syndicats professionnels hôteliers de Antibes – Juan-les-Pins, Cannes, Menton et Nice forme les collaborateurs indispensables à la réussite de l'exploitation d'un établissement hôtelier. Le job dating a permis l'identification de 16 candidats qui pourront bénéficier d'une promesse d'embauche dans des hôtels prestigieux de la Côte d'Azur, associée à une formation de 13 semaines.

A cette occasion, Pôle emploi et la CCI Nice Côte d'Azur ont signé une convention de partenariat définissant leurs modalités de collaboration afin de répondre aux besoins de compétences des entreprises, en particulier dans les domaines du recrutement et de la création / reprise d'entreprises.

Cette collaboration s'appuie sur la connaissance des offres de services respectives et sur la recherche de complémentarité, sur l'échange de données socio-économiques pour un diagnostic partagé et une mise en œuvre d'actions communes.

La convention de partenariat décline les coopérations envisageables suivant 4 axes de collaboration :

- Axe 1 : Établir un diagnostic local partagé sur les filières économiques
- Axe 2 : Accompagner les entreprises dans leurs recrutements
- Axe 3 : Valoriser la formation et l'alternance
- Axe 4 : Développer l'initiative entrepreneuriale.



Contacts presse :

CCI Nice Côte d'Azur : Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, magali.angeli@cote-azur.cci.fr

POLE EMPLOI : Christine Delemazure, T. 04 97 80 40 68, c.delemazure@pole-emploi.fr

Pour Jean-Pierre Savarino, Président de la CCI Nice Côte d'Azur : « Nos institutions sont complémentaires et la convention que nous signons aujourd'hui scelle une volonté commune de coopérer pour répondre aux besoins des entreprises, en matière de compétences et d'emplois. Notre objectif est de développer les talents, anticiper les besoins des entreprises et apporter une offre de formation diversifiée et compétitive, en phase avec les besoins des entreprises. »

Pour Ghislaine Ellena, directrice Pôle emploi des Alpes-Maritimes : « Des opérations concrètes et réussies comme la formation H2M « Hospitality Middle Manager » dans le domaine du tourisme illustrent notre partenariat ancré depuis plusieurs années. Celui-ci va se poursuivre au profit des entreprises et des demandeurs d'emploi de notre département en accompagnant conjointement les besoins des filières porteuses et stratégiques de notre territoire : hôtellerie restauration tourisme, commerce, industrie, numérique, nautisme. »

Contacts presse :

CCI Nice Côte d'Azur : Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, magali.angeli@cote-azur.cci.fr

POLE EMPLOI : Christine Delemazure, T. 04 97 80 40 68, c.delemazure@pole-emploi.fr